

CARACTÉRISTIQUES DE L'ACCOMPAGNEMENT: VISER L'AUTONOMIE

- « un dispositif relationnel de plus ou moins forte densité visant la parité, c'est-à-dire le rapport d'égalité dans l'échange et le dialogue (relativisant des modalités de fonctionnement hiérarchique au profit de modalités coopératives)
- des principes éthiques affichés (tel que celui de « ne pas se substituer à autrui », autrement dit de respecter ses choix et ses décisions)
- une démarche personnalisée (qui suppose de renoncer à des méthodes standardisées)
- une posture fluide susceptible de s'adapter à chaque personne accompagnée;
- une perspective d'action adaptée à la situation de la personne et à son environnement;
- l'étayage d'un questionnement réflexif amenant la personne accompagnée à se questionner sur ce qu'elle veut et peut dans une situation dans laquelle elle est toujours considérée comme prise et partie prenante;
- un cadrage institutionnel qui fait référence. »